

AGENDA

- > 20 octobre : Assemblée Professionnelle FNTR Nord / TLF Hauts de France
- > 8 novembre : Réunion Réforme de la protection sociale – MTL Wasquehal
- > 16/17 novembre : Congrès FNTR Paris

INDICES GAZOLE CNR

(base 100 = décembre 2000)

- ◆ Prix gazole à la pompe au 07/10/2016 : **0,9503 €/l**
- ◆ Prix CNR gazole à la cuve au 30/09/2016 : **0,8944 €/l**
- ◆ Indice gazole professionnel - moy. mens. septembre 2016 : **131,16 €**
Évolution par rapport à août 2016 : **+0,8 %**
- ◆ Prix cuve hors TVA – moy. mens. septembre 2016 : **0,8886 €**
Évolution par rapport à août 2016 : **+0,62 %**
- ◆ Prix pompe hors TVA - moy. mens. septembre 2016 : **0,9261 €**
Évolution par rapport à août 2016 : **-0,98 %**

Prix moyen à la pompe hors TVA

- sur l'année 2007 : **0.9147 €**
- sur l'année 2008 : **1.0580 €**
- sur l'année 2009 : **0.8385 €**
- sur l'année 2010 : **0.9584 €**
- sur l'année 2011 : **1.1157 €**
- sur l'année 2012 : **1.1670 €**
- sur l'année 2013 : **1.1292 €**
- sur l'année 2014 : **1.0705 €**
- sur l'année 2015 : **0.9574 €**
- sur l'année 2016 : **0.9047 €**

Actualité fédérale

Réunion d'actualités sociales : « Loi travail » 13 et 17 octobre 2016

La loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (dite aussi loi EL-KHOMRI, du nom de la Ministre du travail), en date du 8 août 2016, a été promulguée au Journal Officiel du 10 août 2016.

Au-delà de la mesure phare et controversée de la primauté des accords d'entreprises, la «loi travail» touche de nombreux domaines du Code du Travail : la durée du travail (congés parentaux, congés pour événements familiaux) est assouplie, les licenciement économique et parcours professionnel (compte personnel d'activité...) sont sécurisés et la médecine du travail est réformée.

Ces rendez-vous vous permettent de décrypter cette réforme et de vous accompagner dans sa mise en œuvre. *

La Voix du Nord interroge Olivier ARRIGAULT sur la concurrence des transporteurs de l'Est

Le 23 septembre, La Voix du Nord a publié un long article sur les Relais routiers qui, avec le développement des autoroutes et contournements des villes sont passés de 4.500 dans les années 70 à moins de 1.000 aujourd'hui. Avec la disparition du « petit commerce » qui affecte nombre d'activités économiques de proximité, ce déclin s'explique également par l'internationalisation du transport routier. Ainsi que le révèle l'article, aujourd'hui à Roncq « on parle toutes les langues, surtout le Néerlandais », et nombre de conducteurs de l'Est, qui ne se restaurent pas ou peu dans les relais par souci d'économie. C'est sur ce point qu'Olivier ARRIGAULT a été interrogé par le journaliste de La Voix du Nord : une concurrence féroce menée par les conducteurs venus de l'Est et du sud de l'Europe. *

QUATRE QUESTIONS À...

Olivier
ARRIGAULT

« Parfois des conditions à la limite de la déloyauté »

Secrétaire général Nord de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), Olivier Arrigaault ne nie pas la concurrence féroce menée par les chauffeurs venus de l'Est ou du Sud de l'Europe.



– Lors de notre reportage dans un relais routier (lire ci-contre), tous les chauffeurs ont dénoncé la concurrence de leurs homologues de l'Est. Est-ce un phénomène nouveau ?

« Ce n'est pas nouveau et c'est compliqué. C'est une sacrée concurrence vis-à-vis de nos entreprises. Ces routiers ont d'autres habitudes de vie. Et, en effet, cela contribue à la disparition progressive de petits commerces comme les relais routiers. Alors qu'auparavant, certains organisaient leurs journées de travail selon l'emplacement des relais. C'est une des conséquences de cette Europe ouverte. »

– Et quelles sont les conséquences pour les transporteurs français ?

« Il y a quinze ans, le pavillon français pesait la moitié des transports au départ ou à destination de la France. Aujourd'hui, il ne représente plus que 10 %. »

– Comment expliquer une telle dégringolade ?

« On ne peut pas rivaliser à cause du coût de revient de l'heure de conduite. On voit des prix de transports à - 10, - 20 ou - 30 %. Ils ont des coûts sociaux inférieurs aux nôtres et travaillent parfois dans des conditions à la limite de la déloyauté. Normalement, ces chauffeurs sont limités dans le temps pour les transports nationaux mais compte tenu du faible nombre de contrôles, nos entreprises perdent une partie du marché du cabotage. Même sur des marchés locaux, on ressent cette concurrence. »

– N'existe-t-il pas une réglementation qui oblige les transporteurs routiers étrangers à respecter les minima sociaux français ?

« Si, une réglementation a été mise en place depuis le 1^{er} juillet. Auparavant, l'Europe a fait l'objet de nombreuses critiques à cause de ces conditions sociales inégales selon les pays. Désormais, il existe une réglementation spécifique qui impose le minimum social français quand ils opèrent sur le territoire national. Le problème, c'est que c'est compliqué à mettre en œuvre. Il y a eu peu de contrôles pour l'instant et ce n'est pas de nature à changer les habitudes des transporteurs étrangers. »



GRAS SAVOYE RICOUR

Conseil & Courtage en Assurances Transports
Partenaire de la FNTR nord



Le seul courtier spécialisé à 100 % dans l'assurance
des Transports terrestres, des Marchandises,
et de la Logistique.

« Gras Savoye :
plus qu'un courtier...
un Partenaire
dans la maîtrise
de vos risques »

- Flotte de véhicules
- Marchandises transportées
- Responsabilité civile
- Bâtiments et entrepôts
- Risques environnementaux
- Mutuelle et Accident du Travail

Pour plus de renseignements, nous sommes à votre disposition au
03 20 42 42 29 ou transport.nord@grassavoie.com

Jeudi 20 octobre, ne manquez pas l'Assemblée Générale de la FNTR Nord



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

ASSEMBLEE PROFESSIONNELLE Jeudi 20 octobre 2016

Entreprises et Cités

40, rue Eugène Jacquet
59700 Marcq-en-Baroeul



PROGRAMME

- 08 h 30** **Accueil**
- 08 h 45** **Assemblée Statutaire (*accès réservé aux adhérents de la FNTR Nord*)**
- 09 h 00** **Assemblée Professionnelle FNTR Nord / TLF Hauts-de-France**
- **Introduction**
Sébastien DELQUIGNIES – Co-Président TLF Hauts-de-France
René PETIT – Co-Président FNTR Nord
 - **Table-ronde « Une Europe économique ouverte avec des frontières sociales : est-ce possible et durable ? »**

Alain COMTE – Directeur Associé – Cabinet Kilean
Dominique RIQUET, Député européen, vice-Président Commission Transport et Tourisme
Philippe DEGRAEF, Directeur FEBETRA (Fédération Belge des Transporteurs)
Vincent MOTYKA, Directeur régional DREAL Hauts-de-France
 - **Perspectives économiques**
François GROH - Directeur des services économiques et financiers - Banque de France
 - **L'action professionnelle en région**
Olivier ARRIGault – Secrétaire Général FNTR Nord – Délégué régional TLF Hauts-de-France
 - **Actualités et dossiers professionnels**
Florence BERTHELOT – Déléguée Générale - FNTR
Yves FARGUES - Président – Union TLF
 - **Conclusion**
- 12 h 00** **Cocktail**

Pour vous inscrire : 03 20 66 89 89



> Congrès FNTR 16 & 17 novembre 2016

Cette année le 71^e Congrès de la FNTR se déroulera les 16 et 17 novembre 2016 au Beffroi de Montrouge et aura pour thème «Ouvrir la Route».

**Pour toute information et
inscription : FNTR Nord
03 20 66 89 66**

Informations régionales

Tour de France de la logistique AFILOG – 10 octobre : Olivier Arrigault à la table ronde

Grand invité de l'étape lilloise du Tour de France de la logistique du 10 octobre 2016, Xavier BERTRAND, Président de la région des Hauts-de-France a réaffirmé sa volonté de faire de notre territoire le hub de la logistique en Europe du Nord-Ouest. Les atouts de la région sont connus : bassin de consommation de plus de 6 millions de personnes sur un rayon de 300 kilomètres, disponibilités foncières, bassin d'emploi, trois ports maritimes, un réseau fluvial et des projets... Les freins sont également identifiés : réglementation stricte et mal-adaptée, fiscalité instable et peu attractive, réseau routier congestionné pour partie...

Les récentes annonces d'Amazon pour la création avec Goodmann d'une nouvelle plateforme logistique drainant plus de 1.000 emplois en période de pic d'activité constituent de bonnes nouvelles pour la région.

Levier pour un emploi durable, la logistique et le transport qui lui est associé, doit figurer en bonne place sur les schémas d'orientation régionale de l'emploi comme de l'économie. Le secteur attend des pouvoirs publics que les conditions de bon développement de ses activités lui soit garanties. *

Le Comité Régional de la Formation Professionnelle dans le Transport et la Logistique

Instance patronale de l'emploi et la logistique, le CRFPTL s'est mis en configuration Hauts-de-France pour sa réunion du 10 octobre. Alain DEBERGUE, Président du CRFPTL Nord – Pas-de-Calais a co-présidé cette réunion avec son homologue picard, M. Michel JAMBON des Transports PREVOTÉ.

Plusieurs dossiers à l'ordre du jour de ce comité, notamment les tensions ressenties sur l'emploi ces derniers mois et les actions engagées et à engager. Au-delà des actions ponctuelles menées par la FNTR Nord – Pas-de-Calais, le CRPTL souhaite lancer une action d'information des structures d'orientation à l'emploi sur la réalité des métiers du transport et de la logistique afin de recruter des publics jeunes motivés pour les métiers et les emplois du secteur.

La motivation passe par la reconnaissance des compétences des salariés. L'Institut des Professionnels du Transport, structure nouvellement créée pour porter le label des « Compagnons de la route » a présenté ce projet, qui vise à valoriser l'activité de conducteur routier de marchandises et de voyageurs à travers un label de reconnaissance des capacités du salarié et du demandeur d'emploi en formation aux tâches de conduite, mais également de manœuvre et mise à quai, arrimage et chargement, conduite rationnelle, présentation commerciale, approche client... Un projet à suivre pour contribuer à redorer les métiers du transport.

Le transport et la logistique, ce sont des hommes, mais aussi des femmes, mais sans égalité numérique dans la Profession. Avec 8 % de femmes et une sur-représentation du transport de voyageurs dans cette proportion, le secteur doit poursuivre ses efforts pour une plus grande mixité. L'AFT, au travers du projet Pétale, vise à informer les professionnels du secteur sur cet enjeu. *



> Bison futé a son appli

Plus besoin d'un **ordinateur pour visualiser correctement les informations routières de Bison futé. Depuis début juillet, le ministère de l'environnement, de l'Énergie et de la Mer a lancé l'application. L'information routière est donc disponible partout, tout le temps !**

Bison Futé c'est :

- une information fiable, vérifiée par les spécialistes du trafic de Bison Futé ;
- une information en temps réel, provenant directement des capteurs et des caméras implantés sur le réseau routier ;
- une information au plus proche des automobilistes avec la géolocalisation par GPS ;
- un accès direct aux prévisions de circulation ;
- un service modulable en fonction des besoins et des usages ;
- visualiser les cartes en temps réels du trafic : bouchons, travaux et événements sur la route ;
- les prévisions détaillées pour les jours à venir et la carte des vigilances Météo France.

Glissez Bison Futé dans votre Smartphone, disponible gratuitement sur **Google play** et **l'AppStore**

Informations régionales

Premier Label CO₂ attribué dans la région à l'entreprise TSA

Suite logique de la charte d'engagement «Objectif CO₂», au programme de réduction des consommations d'énergie du transport routier de marchandises et de voyageurs, le premier « label Objectif CO₂ » des Hauts-de-France vient d'être attribué à l'entreprise TSA (Transport Saint Arnould).



Ce label, disponible depuis le 18 mai de cette année, permet aux entreprises de transport les plus vertueuses d'obtenir une reconnaissance de leur **niveau de performance énergétique et environnementale**. Son attribution s'appuie sur un processus d'audit externe indépendant qui vérifie la fiabilité des données et l'atteinte d'un niveau de performance environnementale (GES). La mesure de la performance se base sur le référentiel européen HBEFA (Handbook of Emission Factors) qui prend en compte les données du parc de véhicules français.

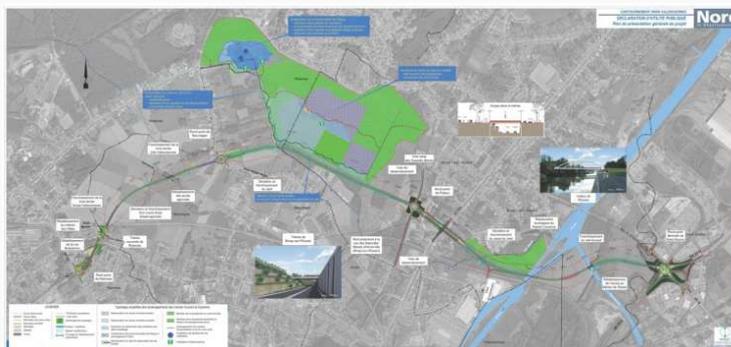
Le label est attribué pour 3 ans, sous réserve de la mise à jour annuelle des données d'activités (grâce à l'outil en ligne sur www.objectifco2.fr) et de la non-dégradation de la performance de la flotte. *

Le contournement nord de Valenciennes est enfin une réalité

Attendu depuis plus de 30 ans par les Valenciennois, le Contournement Nord de Valenciennes va enfin devenir réalité ! Le projet s'élève au total à près de 109 millions d'euros, dont près de 20 millions financés par Valenciennes Métropole, 85 millions par le département du Nord et 5 millions par le groupe Auchan.

Cette nouvelle voie longue de 5,2 km reliera Raismes à Saint-Saulve et desservira Beuvrages et Bruay-sur-Escout. L'objectif de ce nouvel accès : faciliter et accélérer le développement de zones économiques, et donc la création d'emplois, notamment sur la zone commerciale de Petite-Forêt, la zone du Plouich, le Parc Lavoisier, la zone Poléco, le port à conteneurs de Bruay-Saint-Saulve, ainsi que les Rives créatives de l'Escaut. Le contournement permettra également d'améliorer les liaisons sur le territoire, et de délester les voiries en zone très urbanisée, apportant ainsi plus de fluidité, de sécurité et de bien-être aux habitants.

La première phase consistera en la création d'un giratoire et le raccordement des voiries locales dans la zone Poléco à Bruay-sur-Escout.



La section est, entre Bruay-sur-l'Escaut et Saint-Saulve sera réalisée entre 2016 et 2020 ; la section ouest entre Raismes et Bruay-sur-l'Escaut sera réalisée entre 2021 et 2024. *

> La Klesia Cup du conducteur reste dans le Nord

L'édition 2015 de la Klesia Cup avait vu la victoire nationale de Julien DUFETEL alors conducteur des Transports HEINE à Cuincy, adhérents de la FNTR Nord. Il appartenait à un autre Julien, SLIVINSKI cette fois, conducteur au sein de l'entreprise Transports CHUFFART à Gondrecourt de relever le flambeau. C'est chose faite puisque à l'issue des épreuves nationales qui se sont déroulées mercredi 12 octobre à Paris, Julien s'est hissé à la première place devant les 11 autres finalistes régionaux.

Une victoire qui reste nordiste et qui contribue, à travers un trentenaire passionné par son métier de conducteur routier, de valoriser l'image et redonner de l'attractivité du conducteur.

Informations professionnelles

Politique de contrôle des transports routiers : les moyens alloués ne sont pas à la hauteur !

La réunion du Comité d'évaluation des politiques de contrôle des transports routiers s'est tenue, mardi 20 septembre, sous l'égide du Secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies. Parmi les scénarios proposés, figure la création d'une Agence européenne, revendication de longue date de la FNTR.

Le rapport de diagnostic a été présenté le 20 septembre par ses auteurs, quatre inspecteurs généraux des plus hautes administrations (dont l'Inspection Générale des Finances, l'Inspection générale des affaires sociales, et le conseil général du Développement durable). L'objet de la réunion était d'aborder les préconisations suite à cette première étape.

Le diagnostic fait le point non seulement sur les contrôles mais en réalité sur toute la politique des transports depuis plusieurs années. Si le professionnalisme des contrôleurs spécialisés est souligné, force est de constater que l'efficacité du contrôle se heurte à plusieurs obstacles : le trop grand nombre de corps de contrôle impliqués, pour contrôler des réglementations différentes et qui s'accumulent, corps qui ne communiquent pas forcément entre eux, l'état des logiciels qui pour certains vont devenir incompatibles, sont les points qui sont apparus comme préoccupants. Quand on sait que pour détecter un chronotachygraphe trafiqué, il faut toute une journée de démontage et la mobilisation de plusieurs personnes, on comprend que les moyens alloués ne sont pas la hauteur. De plus, les systèmes de fraude sont devenus très sophistiqués, exigent une coordination sans faille et un croisement des données qui n'est pas au point aujourd'hui.

On notera que dans les propositions, parmi les scénarios proposés, figure la création d'une **Agence européenne qui permettrait d'interpréter les textes réglementaires de manière homogène, et assurerait la coordination du contrôle sur l'ensemble du territoire européen. Il s'agit là d'une revendication de longue date de la FNTR. Souhaitons que ce rapport soit suivi d'effet, car sans contrôle pertinent et efficace, la réglementation est sans objet. ***



Une norme ISO pour la gestion du tachygraphe électronique à distance ?

Le projet de norme ISO sur la gestion du tachygraphe électronique à distance (RTM) a été approuvé par 12 membres de l'ISO sur 25 ayant répondu (les abstentions ne sont pas prises en compte).

L'objet de cette norme est de décrire un système permettant à l'administration d'avoir accès à distance aux données du chronotachygraphe électronique embarqué



PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS
DU TRANSPORT,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?



carcept prev

GROUPE KLESIA

COMPLEMENTAIRE SANTE - PREVOYANCE – RETRAITE

29 RUE ESQUERMOISE

59000 LILLE

0320173547

paul.clement@klesia.fr

Complémentaire santé : Nous disposons de solutions attractives standards mais également sur-mesures, pour que l'ensemble de votre personnel puisse disposer de la meilleure qualité de soins au meilleur prix.

Mensualisation : Remboursement des obligations législatives et conventionnelles de l'employeur. Sécuriser votre trésorerie d'entreprise grâce à la garantie MensuaConvention.

Prévoyance complémentaire : Protection de votre personnel dans le cadre du décès mais également des situations d'incapacité et d'invalidité de travail.

KLESIA – 29 rue Esquermoise – 59000 Lille – T 03 20 17 35 47 – paul.clement@klesia.fr

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers du transport que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. CARCEPT PREV du groupe KLESIA, au service des métiers du transport.



carcept prev

GROUPE KLESIA

> Fin de la gratuité de la collecte des huiles usagées

En raison de l'effondrement du prix du pétrole, un arrêté met temporairement fin à la gratuité de la prestation d'enlèvement des huiles moteurs usagées.

En effet, un arrêté du 8 août 2016 met fin à la gratuité de la prestation d'enlèvement des huiles moteurs usagées chez les détenteurs (transporteurs, garagistes, industries, déchetteries disposant de conteneurs à cet effet, etc.). Il s'agit d'une solution "d'urgence et temporaire" afin de permettre à la filière des huiles usagées "de traverser la crise qu'elle connaît actuellement", explique le ministère de l'Environnement.

Avec l'effondrement du prix du baril de pétrole, les coûts de collecte ne sont en effet plus couverts par la seule valorisation des huiles régénérées fabriquées à partir des huiles usagées ramassées.

Pour rappel, les ramasseurs d'huiles usagées sont agréés par la préfecture de leur département. La zone de ramassage est en principe le département.

Le bon d'enlèvement remis au détenteur doit dorénavant mentionner les quantités, la qualité des huiles collectées et, le cas échéant, le prix de reprise.

Elle précise le fond et la forme de la transmission des données exigées dans le cadre des contrôles par l'administration ainsi que les méthodes d'accès à ces données. Cette norme fait partie d'un projet global de normalisation d'une plateforme unique, qui permettra de prendre en charge toutes les fonctions déjà existantes des technologies électroniques embarquées (TARV).

Les 12 pays ayant répondu favorablement sont l'Autriche, le Canada, la Chine, la République Tchèque, la Hongrie, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, la Norvège, la Russie, le Royaume Uni et les Etats Unis. Les pays ayant voté contre ce projet sont l'Allemagne, les Pays Bas, la Suède et la Suisse. Se sont abstenues l'Australie, la Biélorussie, la Belgique, la France, la Grèce, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud, l'Espagne et la Macédoine.

Cette approbation est potentiellement la dernière étape avant la publication du projet sous forme de norme ISO. Cette norme ne sera applicable qu'aux chronotachygraphe digitaux et non aux analogiques. *

UBER à l'attaque du camion autonome outre atlantique !

Dans son article du 29 septembre dernier, Gaétan R. du site objetconnecte.com, fait part du rachat de la startup **Otto**, spécialisée dans la conception de systèmes de pilote autonome pour les camions, par **UBER**.



« Uber compte bien prendre une place d'importance sur le marché du transport de marchandises avec la startup Otto.

Lior Ron, le cofondateur de cette société a discuté avec l'agence de presse Reuters. Selon lui, Otto s'attaquera au marché du transport long-courrier en 2017 ».

À l'instar des voitures, les camions autonomes seront équipés d'un logiciel de pilotage automatique. La conduite sera assistée par un chauffeur en chair et en os. L'avantage du système d'Otto, c'est la rétrocompatibilité avec des engins déjà en circulation. Le but premier : assister le conducteur et non pas le remplacer.

Avec les fonds investis par Uber, la startup Otto souhaite passer de 6 à 15 camions équipés de sa technologie. Lior Ron et son équipe vont également travailler avec des entrepôts et des magasins pour automatiser en partie les processus et baisser les délais d'attente.

Le projet prend donc deux voies pour Otto : aider les constructeurs de camions à s'équiper et créer sa propre flotte de véhicules autonomes. Elle a d'ores et déjà engagé 24 chauffeurs de poids lourds et compte bien recruter parmi les indépendants de la profession.

Retrouvez également l'article des Echos sur le même sujet :

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0211336626972-comment-uber-veut-se-faire-un-place-sur-le-marche-des-camions-2030938.php>

> Nouveau dispositif de contrôle au Luxembourg

Les interdictions de circuler en Allemagne pour les poids lourds de + 7,5t les dimanches et jours fériés de 00 h 00 à 22 h 00 s'appliquent à l'ensemble du réseau routier allemand.

En conséquence, les autorités du Grand-duché du Luxembourg interdisant le transit des poids lourds en direction de l'Allemagne, adoptent un dispositif spécifique de contrôle, de verbalisation puis de retournement au niveau de la sortie «Windhof» de l'autoroute A6 et au niveau de «Zoufftgen» sur l'autoroute A3 (au niveau de l'ancien poste frontière).

Il est ainsi demandé aux transporteurs routiers en transit par le Luxembourg de prendre leurs dispositions et de s'arrêter sur les aires de service disponibles en France.

La plus grande prudence est recommandée pour les usagers frontaliers en raison des risques importants de ralentissements induits par ce dispositif.

Nouvelle application de suivi des livraisons : inconsoPOD

Le 21 septembre dernier, inconso a présenté sa dernière solution développée pour le Cloud : inconsoPOD (Proof of Delivery).

Grâce à son suivi du transport et de la livraison, vous êtes informé en temps réel du statut de l'expédition en cours. Cette solution offre des fonctionnalités de suivi des expéditions (Track & Trace) et des fonctionnalités mobiles pour l'exécution des activités de transport et de livraison.

inconsoPOD combine deux applications web pour optimiser la planification et le pilotage des activités de transport et de livraison. Tout d'abord, la solution inconsoPOD permet au conducteur de transmettre au portail web sécurisé tous les événements ou avaries en lien avec sa livraison mais aussi les éventuels retours et les emballages consignés. En parallèle, le chargeur obtient en temps réel une vue détaillée des activités sur toute la chaîne logistique et de transport – du centre de distribution au client final.

D'autres fonctionnalités d'inconsoPOD sont accessibles depuis des terminaux mobiles sur lesquels l'application est installée. Les chargements peuvent, par exemple, être documentés par des photos, les codes-barres peuvent être scannés et les signatures capturées via l'écran tactile. Des connecteurs facilement configurables permettent également l'intégration de capteurs et de périphériques externes comme par exemple les tachygraphes en mode Bluetooth. Dans le cas où la livraison est effectuée par des prestataires, les données peuvent être complétées sur le portail. De plus, ce dernier permet de tenir les clients finaux informés sur les statuts de livraison et de mettre automatiquement à leur disposition les bons de livraison. Toutes les informations sont disponibles comme l'horodatage et les positions GPS pour une analyse ultérieure. Enfin, en remontant ces données à un système ERP, une facturation directe peut être déclenchée.

L'application inconsoPOD est indépendante de la plateforme utilisée. Comme l'application est disponible sur tous les appareils iOS, Android et Windows Mobile, elle est prête à être utilisée immédiatement après son téléchargement et son activation.

Le portail web inconso est hébergé dans un data center et répond aux plus grandes exigences de sécurité et de cryptage de données.

<http://www.inconso.com/fr/cloud-solutions/inconsopod/>

Délais de livraison : étude de la fédération e-commerce et VAD

Effectuée auprès de 1.000 marchands avec pour objectif d'améliorer la supply chain, l'étude de la fédération du e-commerce et de la vente à distance sur la logistique du dernier kilomètre montre que rares sont les opérations d'expédition et de livraison qui sont effectuées le jour même.

En **moyenne** il faut compter :

- 5,3 jours calendaires pour la livraison d'un colis,
- 3,5 jours calendaires pour la livraison en point relais express,
- 17,1 jours pour la livraison des objets les plus volumineux.

Le pourcentage des expéditions qui donnent lieu à une livraison le jour même chez le client est aujourd'hui évalué à 4 %. Dans 60 % des cas la livraison est effectuée chez le client entre le jour de l'expédition et le lendemain, et dans 94 % des cas dans les deux jours après la commande.





La livraison par drone est maintenant testée, notamment aux USA

Contrairement à la chaîne expédition-livraison, les délais écoulés entre la commande et l'expédition sont moins longs. 32% des colis sont expédiés le jour même de la commande, tandis que 88 % le sont le jour même ou le lendemain, et 95 % le sont dans les deux jours après la commande.

Par ailleurs, 79 % des livraisons aboutissent dès la première tentative. 77 % pour les produits dont le poids varie entre 3 et 10 kg, et 92 % pour les produits dont le poids reste supérieur à 30 kg.

Autre constat : la rapidité des livraisons varie en fonction du chiffre d'affaires réalisé et du nombre de colis expédiés. Les sites e-commerces qui expédient chaque année plus d'1 million de colis sont plus rapides en opération de livraison que les sites marchands qui expédient en moyenne 50.000 colis par an. Il convient d'ajouter que la rapidité de la livraison dépend de la destination du colis. *

Livraison par drone : UPS le teste aux Etats Unis.

La société de messagerie américaine UPS a annoncé fin septembre avoir lancé avec le fabricant CyPhy Works des tests portant sur l'utilisation des drones pour des livraisons de colis dans des régions éloignées ou difficiles d'accès.

Les tests ont démarré avec une simulation de livraison de médicaments urgente de Beverly (Massachusetts) jusqu'à Children's Island, une île située à environ cinq kilomètres au large de la côte.

La Federal Aviation Administration (FAA) a émis le mois dernier de nouvelles règles facilitant l'utilisation de drones dans les applications commerciales tout en obligeant les opérateurs à respecter d'importantes règles de sécurité.

L'intérêt d'UPS pour les drones n'est pas nouveau ; il remonte en fait à 2013 et a été un peu provoqué par la présentation de Prime Air, le projet de livraison par drone imaginé par Amazon, qui a eu lieu quelques semaines plus tôt. Depuis, plusieurs services postaux et grands groupes se sont manifestés sur ce créneau, de La Poste à DHL, en passant par Walmart, Domino's, Alibaba, etc.

Aujourd'hui, UPS expérimente le drone dans deux domaines précis : la présence des drones pour réaliser des inventaires et leur utilisation pour apporter une aide humanitaire dans des régions difficiles d'accès.

Le drone CyPhy utilisé lors du test de jeudi est le système de reconnaissance et de communication aérien persistant (PARC). Ce drone alimenté par batterie vole par lui-même, ce qui ne nécessite qu'une formation de base. Très résistant, il est équipé d'un système de vision nocturne et garantit des communications sécurisées qui ne peuvent pas être interceptées ou perturbées. *

Contacts AFTRAL en région :

Arras :

Z.I. Est – Rue Geiger
62000 ARRAS
Tél. 03 21 60 63 50
sylvie.travers@aftral.com

Calais :

14 boulevard des Alliés
621000 CALAIS
Tél. 03 28 21 24 17
eric.lemaire@aftral.com

Dunkerque :

Rue François-Noël Babeuf
59760 GRANDE-SYNTHÉ
Tél. 03 28 21 24 17
alexis.bourfe@aftral.com

Lille :

Rue Harald Stambach
52290 WASQUEHAL
Tél. 03 20 81 91 91
wasquehal@aftral.com

Dourges :

Campus Euralogistic
622 rue des Hauts de France
62110 HENIN BEAUMONT
Tél. 03 61 19 60 00
alain.posmyk@aftral.com

Valenciennes :

ZA de la Maladrie – 1, rue Coli
59121 PROUVY
Tél. 03 27 33 31 11
christine.fournier@aftral.com

et aussi :

N° indigo (0,15 € TTC/minute)

0 825 825 669

Formations

Vous trouverez ci-dessous extrait du calendrier des formations 2016 organisées par l'AFTRAL :

PREVENTION - SECURITE DU TRAVAIL – CONSEILLER SECURITE MD

Formation initiale des sauveteurs-secouristes du travail – 2 jours :

- Wasquehal : 05 décembre
- Prouvy : 14 novembre
- Dourges : 16 novembre – 14 décembre

Formation de maintien – actualisation des compétences des SST – 1 jour :

- Wasquehal : 07 décembre
- Prouvy : 16 novembre
- Dourges : 16 novembre – 14 décembre

Formation des membres du CHSCT (établissement de moins de 300 salariés) – 3 jours :

- Prouvy : 07 novembre
- Dourges : 02 novembre

Obligation des conducteurs MD non soumis au certificat ADR- 1 jour :

- Dourges : 12 novembre

MATIERES DANGEREUSES

Formation initiale de base - 3 jours :

- Wasquehal : 14 novembre – 12 décembre
- Prouvy : 07 novembre – 07 décembre
- Dunkerque : 21 novembre – 19 décembre
- Dourges : 23 novembre – 21 décembre

Recyclage formation de base – 2 jours :

- Wasquehal : 24 novembre – 19 décembre
- Prouvy : 24 octobre – 21 novembre – 22 décembre
- Dunkerque : 07 novembre – 05 décembre
- Dourges : 16 novembre – 07 décembre

Spécialisation Citernes – 4 jours :

- Dourges : 26 novembre

Recyclage Citerne – option chimique ou gaz - 3 jours

- Prouvy : 23 novembre
- Dunkerque : 07 décembre
- Dourges : 18 novembre

Spécialisation Produits pétroliers – 2 jours

- Wasquehal : 17 novembre
- Prouvy : 12 décembre
- Dunkerque : 24 novembre

Recyclage Produits pétroliers – 1 jour

- Wasquehal : 28 novembre
- Prouvy : 26 octobre
- Dourges : 14 octobre

Recyclage GPL – 1 jour

- Dunkerque : 09 novembre

Manutention des colis de matières dangereuses – 1 jour

- Prouvy : 16 décembre

INFO NORD

156, rue Léon Jouhaux
CS 20145
59447 WASQUEHAL CEDEX
Tél. 03 20 66 89 89
Fax : 03 20 98 47 36
Mel :
nordtransports
@nordtransports.com

Vous souhaitez en savoir un peu plus sur un article, avoir une information plus précise, faire paraître une information concernant votre entreprise ou une annonce ? N'hésitez pas à nous contacter : Rose-Marie FRANCOIS ou Marie-Dominique BEALLE.

Bodacc**RADIATIONS**

Bodacc du 25 septembre 2016

COUSTENOBEL - 10 allée du Lotus Bleu – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Bodacc du 29 septembre 2016

ST2B TRANSPORT - 26 rue Descartes Apt B 501 – 62100 CALAIS

Bodacc du 30 septembre 2016

BERNARD - 22 chemin du Moulin Tombe – 59112 ANNOEULLIN

Bodacc du 2 octobre 2016

■ **DEMOUSELLE** - 5 route de Bapaume – 62156 DURY

■ **PALM** - 33 rue de Saint-Léger – 62128 CROISILLES

Bodacc du 4 octobre 2016

ADI EXPRESS - 24 rue Paul Langevin – 59260 LEZENNES

Bodacc du 6 octobre 2016

DISTRINOVES - ZAL de l'Épinette, Aix-Noulette – 62160 BULLY-LES-MINES

Bodacc du 9 octobre 2016

GAUTH-EXPRESS - 642 avenue Léon Blum – 59280 ARMENTIERES

JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Bodacc du 6 octobre 2016

T.L.M. - 21 avenue le Corbusier – 59000 LILLE

JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Bodacc du 30 septembre 2016

■ **LA TRANSRIVIEROISE** - Hameau Bellacourt, Grande voie n° 2 – 62173 RIVIERE

■ **JCC EXPRESS** -12 rue du Bois – 62620 MAISNIL-les-RUITZ

DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Bodacc du 9 octobre 2016

TRANSPORTS M.D

76 rue Amiral Ruyter, centre tertiaire 3 Ponts – 59140 DUNKERQUE

JUGEMENT DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Bodacc du 6 octobre 2016

■ **PAVARD** - Fosse Lavaleresse ZI – 59690 VIEUX-CONDE

■ **H.D.L.M.** - 8 rue des Neufs Bonniers - PAE Sars et Rosières – 59178 BRILLON

■ **DISTRINOVES** - ZAL de l'Épinette, Aix-Noulette – 62160 BULLY-LES-MINES

JUGEMENT PRONONCANT LA RESOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Bodacc du 30 septembre 2016

LOCATRANS SARL - Rue Pierre Martin – ZI Inquéterie – 62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE